

14 jan 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 14 janvier 2005

Relations commerciales et financières avec le Liban

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé une série de mesures pour la promotion des relations commerciales et financières avec le Liban.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé une série de mesures pour la promotion des relations commerciales et financières avec le Liban.

Le Liban se trouve dans une situation économique et financière précaire avec une dette publique qui a pris des proportions alarmantes. Lors de l'entretien du 16 septembre 2004 entre M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, et M. Rafiq al-Hariri, Premier Ministre libanais, M. Guy Verhofstadt s'est engagé à proposer une série de mesures, principalement destinées à promouvoir les relations commerciales entre les deux pays. Ce soutien cadre avec les décisions prises lors de la Conférence de Paris II, le 23 novembre 2002. Les mesures sont les suivantes :- l'octroi d'une ligne de crédit d'un maximum de 10 millions d'euros pour la couverture des transactions liées au financement de l'exportation et d'investissements dans le cadre du Ducroire. La couverture est octroyée pour compte de l'Etat et est spécifiquement destinée au moyen et long terme ; - l'affectation des ressources destinées à la prévention des conflits après une évaluation de la situation actuelle libanaise par le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement ; - un accord entre la Belgique et le Liban visant à éviter la double imposition ; - l'organisation d'une mission commerciale conduite par le Prince Philippe et d'une semaine belge au Liban.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>